



Je trie, nous trions,
naturellement !

DÉCHETS VERTS

Collectés dans le respect du rythme des saisons ou apportés par vos soins à la déchèterie, vos déchets végétaux (tontes de pelouse, tailles de haie, branchages...) sont ensuite compostés avant de revenir à la terre grâce à leur utilisation en agriculture.

VOUS TRIEZ...

**PETITS
BRANCHAGES**

VERDURES
(TONTES DE PELOUSE,
TAILLE DE HAIES,
FEUILLES MORTES)



**DÉCHETS VERTS :
DE LA TERRE À LA TERRE !**

**PLATEFORME
DE COMPOSTAGE**

**UTILISATION
en AGRICULTURE**



VOUS COMPOSTEZ...

**130 KG/HABITANT/AN
D'ORDURES MÉNAGÈRES**
(épluchures, marc de café,
mouchoirs...) peuvent être
compostés, Pensez-y !

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?

- LES DÉCHETS DU JARDIN :



plantes et fleurs fanées, feuilles,
tontes de gazon, mauvaises herbes, etc.

MAIS AUSSI :

- LES DÉCHETS DE CUISINE :



épluchures de légumes et de fruits ;
filtres et marc de café, de thé ;
petits restes de repas (riz, pâtes,
croutes de fromage) ; pain,
coquilles d'œuf, etc.

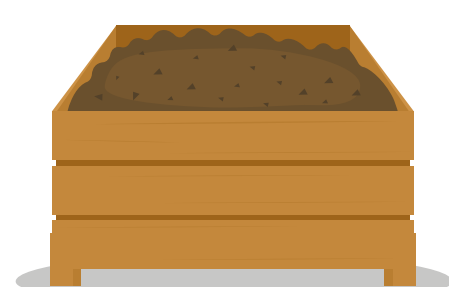
- LES DÉCHETS DE MAISON :



mouchoirs en papier et essuie-tout,
cendres de bois, sciures et copeaux
de bois, papier journal, cartons bruns
découpés en morceaux, etc.

LE COMPOSTAGE, C'EST POSSIBLE PARTOUT !

DANS MON JARDIN

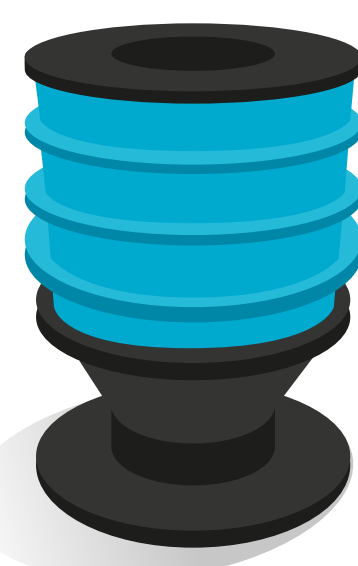


BAC DE COMPOST



COMPOST EN TAS

CHEZ MOI



LOMBRICOMPOSTEUR



Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site
<http://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr>